

Quelles conséquences de la crise sanitaire sur les conditions de travail et les risques psycho-sociaux ?

Début 2021, pour la moitié des personnes en emploi, les conditions de travail ont peu changé par rapport à l'avant-crise sanitaire. Pour une minorité, elles se sont même légèrement améliorées. Pour une personne en emploi sur trois, le travail s'est en revanche fortement intensifié, même si cette intensification s'est accompagnée d'une adaptation des objectifs, d'un recours accru aux outils numériques, d'un collectif de travail renforcé et du sentiment d'un travail qui a du sens. Enfin, pour une personne en emploi sur dix, les conditions de travail se sont fortement dégradées, du fait d'une intensification du travail combinée à un manque de moyens pour effectuer correctement son travail et à un affaiblissement du collectif.

Les femmes, les travailleurs des secteurs de la santé, de l'action sociale et de l'enseignement, une partie des cadres et professions intermédiaires en télétravail, ont davantage vécu une intensification et une dégradation de leurs conditions de travail.

Début 2021, l'état de santé psychique des travailleurs s'est fortement dégradé, avec un doublement du risque dépressif et une forte détérioration de la santé perçue, et ce d'autant plus que leurs conditions de travail ont été impactées par la crise sanitaire.

La crise sanitaire et les mesures d'endiguements dues à la pandémie de Covid-19 ont conduit à de considérables changements dans le monde du travail. Certains secteurs ont connu des fermetures administratives ou une activité fortement réduite ; d'autres, au contraire, ont fait face à un surcroît d'activité [1]. Les pratiques ont évolué et les formes d'organisation du travail ont été modifiées pour s'adapter à ce contexte. Le recours au télétravail, permettant une

continuité de l'activité, s'est massivement diffusé [2] et des mesures limitant les risques de contagion au travail ont été instaurées lorsque la nature du travail le permettait. Les conditions d'emploi ont également évolué avec un recours très important au chômage partiel, afin de limiter les pertes d'emplois [3].

L'enquête TraCov, réalisée au premier trimestre 2021 auprès de 17 216 individus en emploi¹, permet de proposer un premier bilan sur les conséquences de ces changements un an après le début de la crise sanitaire (encadré 1). Comment ces transformations, sans précédent par leur ampleur et leur nature, ont-elles affecté les conditions de travail ? Quelles ont été les conséquences sur l'état de santé psychique et physique des travailleurs ?

La crise induit une intensification du travail et une hausse de l'insécurité de l'emploi, mais aussi souvent un sentiment d'utilité accru

Même si la majorité des actifs interrogés en février-mars 2021 décrivent des conditions de travail plutôt stables par rapport à l'avant-crise, la quantité de travail à fournir par les actifs occupés a globalement augmenté (graphique 1). Ils sont nombreux à déclarer qu'ils travaillent plus longtemps qu'avant la crise sanitaire, plus souvent en horaires décalés (le soir, la nuit, très tôt le matin) et de façon plus intense². L'intensité émotionnelle dans le travail a également bondi : un travailleur sur quatre déclare être plus souvent « bouleversé, secoué, ému dans son travail » qu'auparavant.

1 Les actifs occupés en activité partielle totale ou en fermeture administrative ont été exclus de cette étude. Une étude spécifique sur cette population sera publiée prochainement.

2 Cet indicateur et les suivants sont définis dans l'encadré 1.

La crise sanitaire – caractérisée par une incertitude d'ensemble et des changements importants dans le monde du travail – a conduit à une hausse du sentiment d'insécurité de l'emploi : un travailleur sur quatre déclare craindre davantage pour son emploi qu'avant.

Toutefois, le constat est plus nuancé sur les autres dimensions des conditions de travail. Les travailleurs qui déclarent avoir bénéficié de plus d'autonomie, de coopération et de soutien social au travail ou d'une adaptation de leurs objectifs chiffrés sont presque aussi nombreux que ceux qui disent l'inverse. Quant au sens du travail (utilité sociale ou « fierté du travail bien fait »), s'il a été fragilisé par la crise pour un travailleur sur dix, il s'est renforcé pour près d'un travailleur sur cinq.

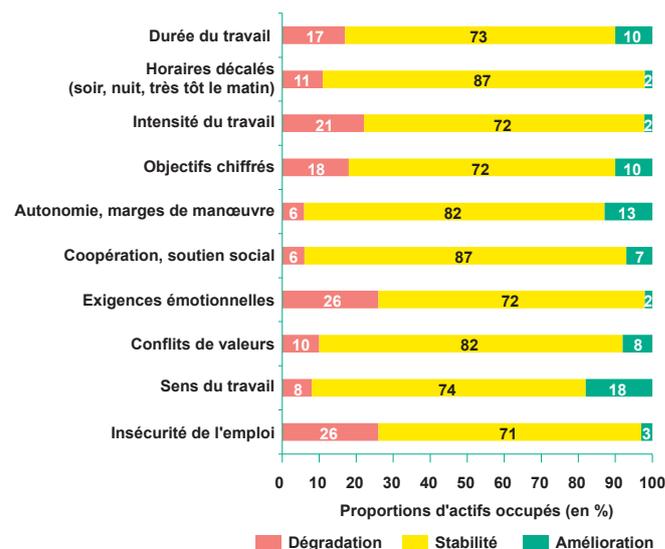
Ces résultats contrastés illustrent la grande diversité des situations de travail pendant la crise sanitaire. Afin de les distinguer, une typologie est construite (encadré 2), qui permet de classer les actifs en quatre groupes selon leurs conditions de travail et l'impact de la crise sanitaire : le premier groupe, majoritaire, dont les conditions de travail ont été peu affectées par la crise (nommé « peu d'impact ») ; le deuxième caractérisé par une intensification du travail (« intensification ») ; le troisième aux conditions de travail fortement dégradées (« dégradation ») ; et un dernier, minoritaire, où prévaut une légère amélioration (« accalmie »).

La moitié des travailleurs n'ont pas connu de changements de leurs conditions de travail

La plus grande partie des travailleurs (54 %) appartiennent au groupe « peu d'impact », caractérisé par une relative stabilité des conditions de travail par rapport à l'avant-crise sanitaire (graphique 2). Seule l'insécurité de l'emploi s'est accrue. Les ouvriers, et dans une moindre mesure les agriculteurs et les employés, sont davantage présents dans ce groupe que dans le reste de la population (encadré 2 ; tableau A). Il en est de même pour les hommes et les personnes de plus de 45 ans. Ces actifs travaillent davantage dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et de la construction : l'activité y est plus stable et le télétravail un peu moins répandu.

Cette présence sur site plus développée, avec peu de surcharge de travail, a été accompagnée de coopération et de soutien importants au sein du collectif de travail (graphique 3). Les gestes barrières (port du masque, distanciation physique, lavage des mains, protection plexiglas) ont moins souvent représenté une gêne pour travailler. La plupart des travailleurs de ce groupe n'ont pas « d'objectifs chiffrés, précis à atteindre » ou ces objectifs ont été adaptés par rapport à l'avant crise. Ceux qui utilisent les outils numériques (en télétravail ou non) signalent moins souvent que la moyenne (28 % contre 44 %) avoir rencontré des difficultés de connexion ou de matériel. Tout ceci indique une adaptation plutôt réussie de l'organisation du travail au contexte sanitaire et donc de moindres risques psychosociaux au travail par rapport aux autres personnes en emploi.

GRAPHIQUE 1 | Évolutions des conditions de travail par rapport à l'avant crise sanitaire pour l'ensemble des actifs occupés

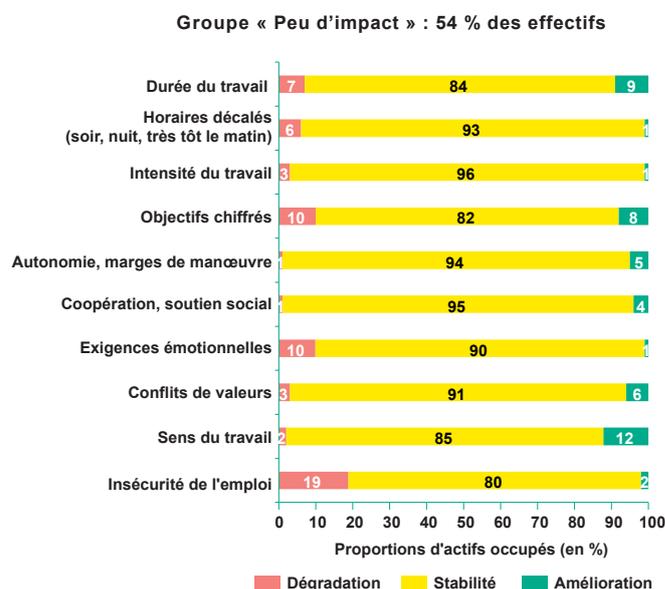


Lecture : en janvier 2021, 73 % des actifs occupés déclarent travailler la même durée qu'avant la crise sanitaire (« stabilité »), 10 % moins longtemps (« amélioration ») et 17 % plus longtemps (« dégradation »).

Champ : actifs occupés en janvier 2021 en France métropolitaine, hors activité partielle totale ou fermeture administrative.

Source : Dares, enquête TraCov.

GRAPHIQUE 2 | Évolutions des conditions de travail par rapport à l'avant crise



Lecture : en janvier 2021, au sein du groupe « peu d'impact », 84 % des actifs déclarent travailler la même durée qu'avant la crise sanitaire (« stabilité »), 9 % moins longtemps (« amélioration ») et 7 % plus longtemps (« dégradation »).

Champ : actifs occupés en janvier 2021 en France métropolitaine, hors activité partielle totale ou fermeture administrative.

Source : Dares, enquête TraCov.

Pour un tiers des personnes en emploi, le travail s'est intensifié mais le sens du travail s'est renforcé

32 % des actifs occupés font partie du groupe « intensification » caractérisé par des conditions de travail en partie dégradées par rapport à l'avant crise sanitaire, notamment par une intensification du travail et une hausse des exigences émotionnelles (resp. 33 % et 40 %; graphique 4). Sont surreprésentés dans ce groupe le secteur de la santé humaine et de l'action sociale (établissements hospitaliers et structures médicales, Ephpad etc.), l'enseignement et le commerce de détail. Sont également surreprésentés les femmes, les cadres et les professions intermédiaires.

Depuis le début de la crise sanitaire, les secteurs employant les travailleurs du groupe « intensification » ont connu une activité en hausse, voire en très forte hausse relativement aux autres. Cette situation contribue à expliquer³ l'intensification du travail (graphique 5), face à l'afflux de patients contaminés et/ou aux réorganisations des structures pour protéger des occupants fragiles, ou encore à la nécessité d'accueillir élèves, étudiants ou clients en respectant les protocoles sanitaires. Cette surcharge de travail, qui s'accompagne d'une augmentation des conflits de valeur et d'une absence d'adaptation des objectifs à atteindre au contexte pour un travailleur sur quatre, sont autant de facteurs concourant à de plus fortes exigences émotionnelles [4].

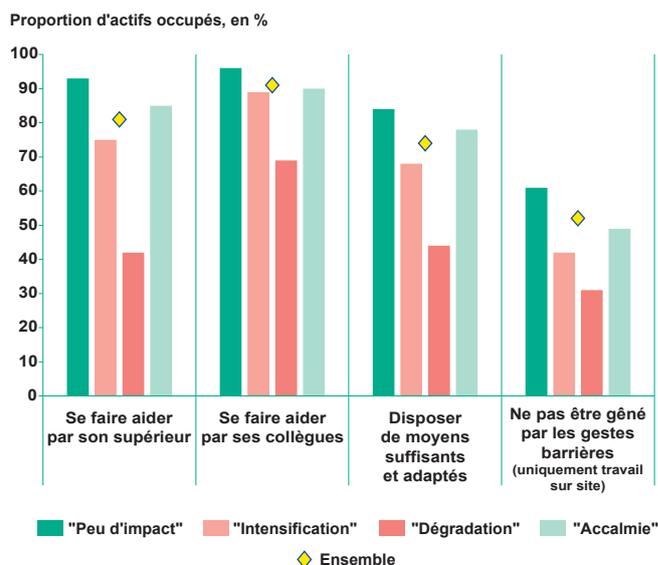
Ces secteurs sont également caractérisés [5], structurellement, par des horaires souvent atypiques, qui peuvent entraîner des difficultés accrues à concilier vie professionnelle et vie familiale : un tiers des personnes de ce groupe déclarent ne pas pouvoir accorder leur travail avec leurs engagements familiaux ou sociaux (contre 20 % pour l'ensemble des actifs occupés).

Le travail sur site ou la pratique du télétravail sont aussi répandues que dans le reste de la population. Les personnes qui utilisent les outils numériques (en télétravail ou non) indiquent avoir plus souvent rencontré des difficultés informatiques ou de connexion. Dans ce groupe, l'activité s'est accompagnée d'une réorganisation des collectifs de travail pour tenter de faire face à cette surcharge de travail. Les travailleurs sont ainsi nombreux à déclarer une plus grande autonomie, recevoir plus d'aide de leurs chefs et collègues et de respect pour le travail réalisé. Un quart des individus de ce groupe déclarent un renforcement du sens de leur travail, conforme au caractère « essentiel » attribué à ces activités pendant la crise sanitaire.

Un travailleur sur dix a connu une dégradation importante de ses conditions de travail

Pour un troisième groupe, composé de 11 % des actifs occupés, les conditions de travail se dégradent nettement et les risques psychosociaux augmentent sensiblement (graphique 6). Sont notamment surreprésentés dans cette caté-

GRAPHIQUE 3 | Coopération, manque de moyens au travail et gêne des gestes barrières selon le groupe



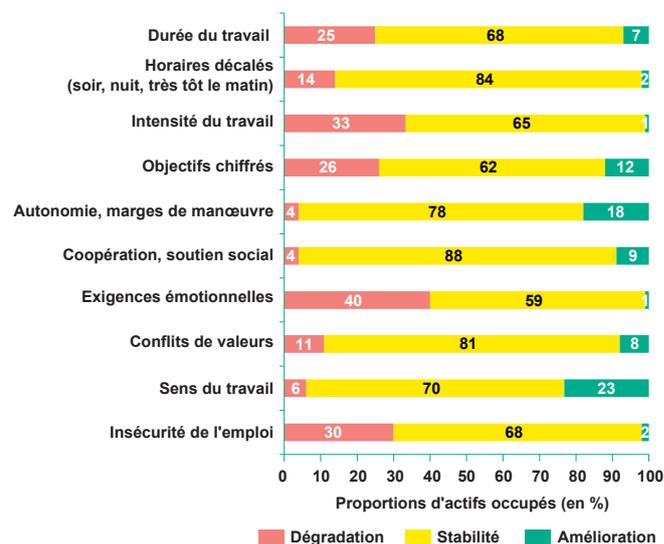
Lecture : au sein du groupe « peu d'impact », 93 % des personnes déclarent que « son supérieur l'aide à mener ses tâches à bien ».

Champ : actifs occupés en janvier 2021 en France métropolitaine, hors activité partielle totale ou fermeture administrative.

Source : Dares, enquête TraCov.

GRAPHIQUE 4 | Évolutions des conditions de travail par rapport à l'avant crise

Groupe « Intensification » : 32 % des actifs occupés



Lecture : en janvier 2021, au sein du groupe « intensification », 68 % des actifs occupés déclarent travailler la même durée qu'avant la crise sanitaire (« stabilité »), 7 % moins longtemps (« amélioration ») et 25 % plus longtemps (« dégradation »).

Champ : actifs occupés en janvier 2021 en France métropolitaine, hors activité partielle totale ou fermeture administrative.

Source : Dares, enquête TraCov.

⁵ Cette relation est validée par des modèles logistiques sur les quatre variables permettant de construire l'indicateur d'intensité du travail et contrôlant par le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, la catégorie socio-professionnelle, le secteur d'activité, la taille de l'entreprise, la région de résidence, la nature de l'employeur, le caractère salarié ou non de l'emploi, le fait d'être à temps plein, à temps partiel, en activité partielle, la présence d'enfant au sein du ménage, et le fait de télétravailler ou non.

gorie, les femmes, le secteur de l'enseignement et certains secteurs des services comme les activités bancaires et d'assurances. Les cadres et professions intermédiaires y sont également nombreux, au contraire des employés, des ouvriers, des artisans, commerçants et chefs d'entreprises. Les télétravailleurs sont surreprésentés dans ce groupe : ils sont 41 % contre 30 % en moyenne.

Ces actifs indiquent une surcharge de travail par rapport à l'avant crise : ils sont près de la moitié à déclarer travailler plus longtemps, et près d'un sur trois indique travailler plus souvent le soir, la nuit ou très tôt le matin. Leur travail est également plus intense pour trois quarts d'entre eux, en lien pour partie avec des réorganisations du travail : adaptation des cours, y compris par l'enseignement à distance, recours au télétravail, etc. (Focus sur le télétravail).

Dans ce groupe, les transformations entraînées par la crise ont conduit à entraver l'exercice du travail, du fait de problèmes de coopération au sein du collectif, de difficultés à maîtriser les outils numériques ou de qualité empêchée. La moitié des individus de ce groupe déclarent recevoir moins d'aide de leur supérieur ou collègues qu'avant la crise. Les trois quarts de ceux qui utilisent des outils numériques rencontrent des difficultés avec leur usage. Beaucoup font état d'une moins bonne adaptation des moyens disponibles pour effectuer correctement leur travail (matériels, logiciels, information, formation, espace de travail, etc.). Près des trois quarts sont gênés par les mesures de prévention (gestes barrières et télétravail) pour travailler correctement.

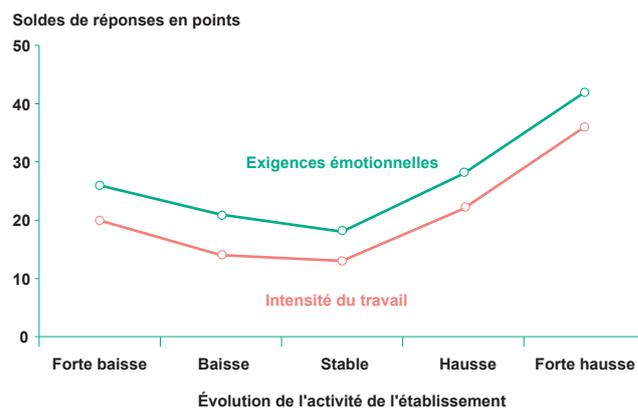
Si de nombreux actifs de ce groupe signalent une baisse de leur autonomie, d'autres indiquent presque aussi fréquemment une hausse, notamment parce qu'ils doivent prendre davantage d'initiatives. Mais dans ce cas, cela peut aussi traduire la nécessité de compenser les difficultés liées à l'organisation du travail. De plus, les actifs de ce groupe sont plus nombreux que les autres à déclarer avoir moins d'influence sur leur charge de travail (31 % contre 7 %) et sur leur capacité d'organiser leur travail (33 % contre 5 %) et avoir moins l'occasion de développer leurs compétences (41 % contre 8 %). Plus d'un tiers des travailleurs de ce groupe déclarent que leurs objectifs chiffrés n'ont pas été adaptés par rapport à l'avant crise sanitaire.

Ces conditions de travail dégradées et cet isolement relatif du reste du collectif de travail conduisent à des exigences émotionnelles accrues : 70 % davantage « bouleversés, secoués, émus » qu'avant la crise sanitaire, soit trois fois plus que pour l'ensemble de la population. Elles induisent aussi une baisse du sentiment de faire un travail utile aux autres pour presque la moitié des personnes de ce groupe.

Une faible minorité d'actifs occupés bénéficient d'une amélioration relative de leurs conditions de travail

Une minorité des actifs occupés (4 %, groupe « accalmie ») a connu, davantage que les autres, une relative amélioration de ses conditions de travail (graphique 7). Il s'agit davantage de jeunes (moins de 34 ans) et d'hommes, ainsi que d'ouvriers et d'employés.

GRAPHIQUE 5 | Évolutions de l'activité de l'établissement et intensification du travail



Note : le solde de réponse d'une variable donnée est défini comme la différence entre le nombre de réponses « en hausse » et le nombre de réponses « en baisse » à la question posée.

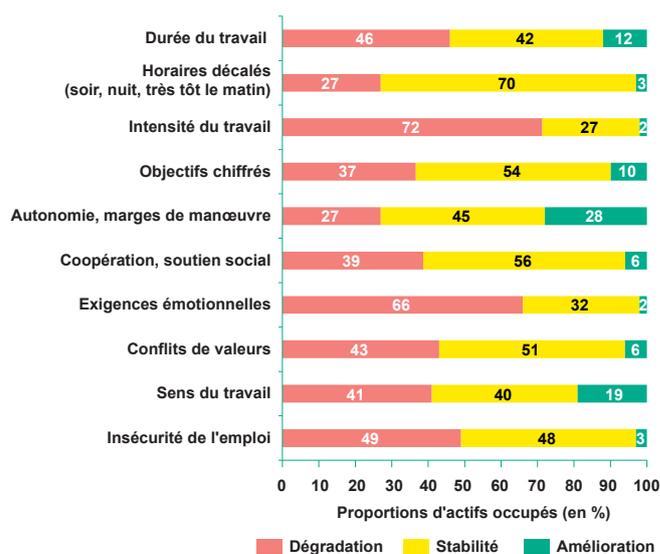
Lecture : en janvier 2021, parmi les travailleurs qui déclarent que l'activité de leur établissement a connu une forte hausse, la proportion qui déclarent travailler de façon plus intense est 36 points plus élevée que celle qui déclarent travailler de manière moins intense.

Champ : actifs occupés en janvier 2021 en France métropolitaine, hors activité partielle totale ou fermeture administrative.

Source : Dares, enquête TraCov.

GRAPHIQUE 6 | Évolutions des conditions de travail par rapport à l'avant crise

Groupe « Dégradation » : 11 % des actifs occupés



Lecture : en janvier 2021, au sein du groupe « dégradation », 42 % des actifs occupés déclarent travailler la même durée qu'avant la crise sanitaire (« stabilité »), 12 % moins longtemps (« amélioration ») et 46 % plus longtemps (« dégradation »).

Champ : actifs occupés en janvier 2021 en France métropolitaine, hors activité partielle totale ou fermeture administrative.

Source : Dares, enquête TraCov.

Malgré cette accalmie, ils demeurent toutefois plus exposés aux risques psychosociaux que le groupe du groupe « peu d'impact ». Il s'agit surtout de travailleurs qui ont continué leur activité en janvier 2021, sans être placés en activité partielle totale⁴, dans des secteurs fortement affectés par la crise comme l'hébergement-restauration, les activités culturelles, les agences de voyage, etc. mais aussi des salariés

⁴ Ces résultats ne préjugent pas du vécu des travailleurs placés en activité partielle totale dont la situation n'est pas comparable. Des résultats sur cette catégorie spécifique d'actifs seront prochainement publiés.

employés par des particuliers. L'activité y a été partiellement arrêtée, par exemple pour les établissements culturels recevant du public, ou circonscrite, comme dans la vente à emporter pour le secteur de la restauration. Ces transformations ont conduit à une diminution importante de la charge de travail à la fois en termes de durée et d'intensité. Toutefois, les horaires sont un peu plus souvent atypiques qu'avant la crise, signe sans doute d'adaptations face au contexte.

Pour les personnes de ce groupe, la demande émotionnelle a plutôt diminué. La coopération et le soutien social se sont maintenus voire renforcés et le sentiment d'utilité de leur travail s'est amélioré. Elles sont aussi un peu plus nombreuses à déclarer que leurs objectifs à atteindre ont été adaptés au contexte. Toutefois, l'insécurité socio-économique a souvent progressé.

Des conditions de travail dégradées sont associées à une contamination accrue ...

Plus les conditions de travail sont mauvaises et dégradées par la crise, plus l'insécurité sanitaire est forte (tableau 1). Si 22 % des travailleurs du groupe « peu d'impact » déclarent avoir davantage « peur d'être contaminé par le Covid-19 dans l'exercice du travail (y compris trajets) qu'en dehors du travail », cette proportion s'élève à 44 % pour le groupe « intensification » et jusqu'à 55 % pour le groupe « dégradation ».

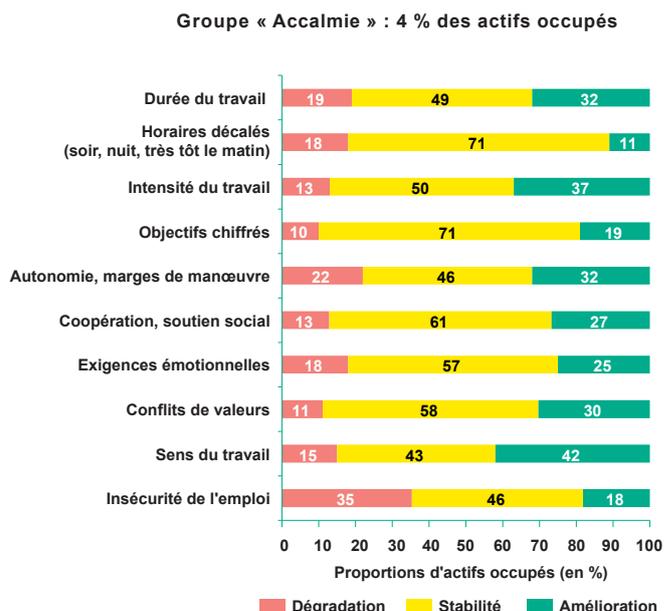
Cette insécurité s'est concrétisée. En moyenne, 18 % des actifs occupés ont été contaminés par le Covid-19 d'après l'enquête TraCov : cette proportion est d'autant plus forte que les conditions de travail se sont dégradées avec la crise, de 14 % pour le groupe « peu d'impact » jusqu'à 27 % pour le groupe « dégradation ». Pour les contaminations jugées « très probablement » liées au travail, les écarts sont encore plus importants [8].

... et à une dégradation générale de l'état de santé des travailleurs

La crise sanitaire est associée à une dégradation de l'état de santé perçue des travailleurs. Ils sont 30 % à déclarer un état de santé altéré en janvier 2021⁵, contre 25 % dans l'édition 2019 de l'enquête Conditions de travail (24 % et 25 % en 2013 et 2016 respectivement). Au niveau de la santé psychique, la dégradation est encore plus forte : 23 % des salariés ont un score WHO 5 associé à un risque élevé de dépression⁶, plus du double de la proportion mesurée en 2019 (10 % ; 12 % et 11 % en 2013 et 2016 respectivement).

Au-delà des effets de l'épidémie elle-même et de l'insécurité liée à la situation sanitaire, cette dégradation peut être en partie expliquée par les évolutions des conditions de travail.

GRAPHIQUE 7 | Évolutions des conditions de travail par rapport à l'avant crise

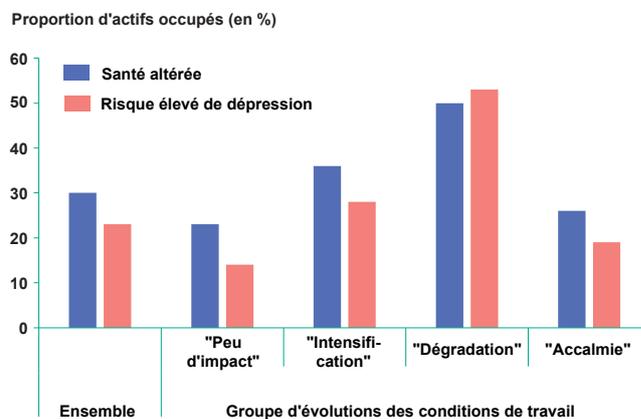


Lecture : en janvier 2021, au sein du groupe « accalmie », 49 % des actifs occupés déclarent travailler la même durée qu'avant la crise sanitaire (« stabilité »), 32 % moins longtemps (« amélioration ») et 19 % plus longtemps (« dégradation »).

Champ : actifs occupés en janvier 2021 en France métropolitaine, hors activité partielle totale ou fermeture administrative.

Source : Dares, enquête TraCov.

GRAPHIQUE 8 | État de santé déclaré par les actifs occupés



Lecture : en janvier 2021, 30 % des actifs occupés déclarent avoir un état de santé dégradé, 23 % ont un risque élevé de dépression (selon le score WHO-5).

Champ : actifs occupés en janvier 2021 en France métropolitaine, hors activité partielle totale ou fermeture administrative.

Source : Dares, enquête TraCov.

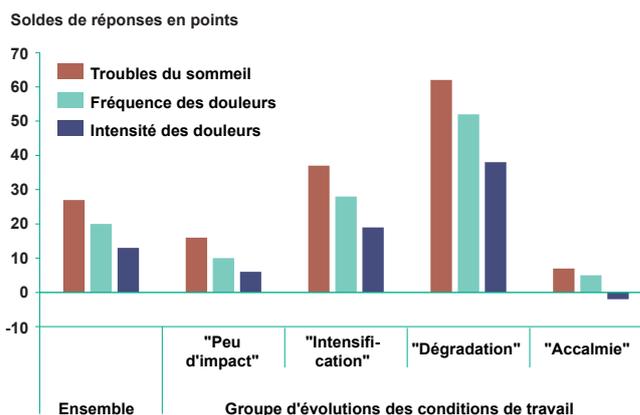
⁵ État de santé général déclaré comme « Assez bon », « Mauvais » ou « Très mauvais ».

⁶ Le WHO-5 est un questionnaire développé par l'Organisation Mondiale de la Santé. Il comporte cinq questions permettant d'évaluer le bien-être psychologique des personnes interrogées. Ces dernières indiquent selon quelle fréquence elles ont vécu cinq situations au cours des deux dernières semaines (« se sentir bien et de bonne humeur », « se sentir calme et tranquille », « se sentir plein(e) d'énergie et vigoureux(se) », « se réveiller frais(che) et dispos(e) », « avoir une vie quotidienne remplie de choses intéressantes »). La fréquence est mesurée sur une échelle allant de 0 (« Jamais ») à 5 (« Tout le temps »). Le score, entre 0 et 25, est calculé en sommant les fréquences déclarées à chaque question. Un score inférieur à 8 est associé à un risque de dépression élevé.

Ainsi, les individus des groupes « intensification » et « dégradation » sont respectivement 36 % et 50 % à déclarer un état de santé altéré, contre moins de 30 % pour les autres groupes (graphique 8). C'est aussi le cas du risque dépressif (28 % et 53 %, contre moins de 20 %). De la même manière, les personnes de ces deux groupes sont plus nombreuses à déclarer une hausse des troubles du sommeil, des douleurs plus fréquentes ou plus fortes, que l'inverse (graphique 9).

Dans un contexte sanitaire anxiogène entraînant des changements dans les conditions de vie [9], l'état de santé peut évoluer, en partie indépendamment des conditions d'emploi et de travail. Il peut aussi se modifier en raison d'une contamination au Covid-19 ou d'une vulnérabilité plus importante au virus. Toutefois, en tenant compte des caractéristiques des répondants de l'enquête TraCov (qu'elles soient d'ordre individuel, environnemental, de vulnérabilité déclarée ou de contamination au Covid-19⁷) ces résultats sont confirmés. Les individus des groupes « intensification » et « dégradation » (par rapport au groupe « peu d'impact ») ont respectivement 3 et 8 fois plus de risques de déclarer souffrir davantage de troubles du sommeil qu'avant la crise, d'avoir des douleurs plus fréquentes ou plus fortes, ou d'être en situation de risque élevé de dépression. Ils ont également de 2 et 4 fois plus de risques d'avoir un état de santé altéré. Les différences sont moins marquées pour le groupe « accalmie ».

GRAPHIQUE 9 | Évolutions des troubles du sommeil et des douleurs des actifs occupés selon les groupes d'évolution des conditions de travail



Note : le solde de réponse d'une variable donnée est défini comme la différence entre le nombre de réponses « en hausse » et le nombre de réponses « en baisse » à la question posée.

Lecture : en janvier 2021, la proportion de travailleurs qui déclarent une augmentation des troubles du sommeil par rapport à l'avant-crise est supérieure de 27 points à celle des travailleurs qui déclarent une diminution.

Champ : actifs occupés en janvier 2021 en France métropolitaine, hors activité partielle totale ou fermeture administrative.

Source : Dares, enquête TraCov.

TABLEAU 1 | Contaminations et insécurité sanitaire dues au Covid-19 selon les groupes d'évolutions des conditions de travail

En %

	Ensemble	Groupe d'évolutions des conditions de travail			
		« Peu d'impact »	« Intensification »	« Dégradation »	« Accalmie »
Peur d'être contaminé.....	33	22	44	55	42
Personnes vulnérables à la Covid-19	14	11	16	18	17
Contaminés*	18	14	20	27	22
<i>dont au travail</i>	5	3	7	12	5

Note : contamination déclarée et confirmée par un test, un médecin, en raisons des symptômes ou pour une autre raison.

Lecture : en janvier 2021, 33 % des actifs occupés déclarent avoir peur d'être contaminé au covid-19 dans l'exercice de leur travail (trajets y compris) davantage qu'en dehors.

Champ : actifs occupés en janvier 2021 en France métropolitaine, hors activité partielle totale ou fermeture administrative.

Source : Dares, enquête TraCov.

⁷ Relations validées par des modèles logistiques en contrôlant par le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, la catégorie socio-professionnelle, le secteur d'activité, la taille de l'entreprise, la région de résidence, la densité de la commune de résidence, la nature de l'employeur, le caractère salarié ou non de l'emploi, le fait d'être à temps plein, à temps partiel, en activité partielle, la présence d'enfant au sein du ménage, la vulnérabilité et la contamination déclarée au Covid-19.

Encadré 1 • Présentation de l'enquête TraCov et des indicateurs mobilisés

Présentation générale de l'enquête

Dans une situation potentiellement porteuse de risques psychosociaux importants, comme l'a souligné le Conseil scientifique Covid-19 dans son avis du 27 juillet 2020, l'enquête TraCov vise principalement à décrire les conséquences concrètes de la crise sanitaire sur les conditions de travail et les risques psychosociaux des actifs occupés. Elle s'attache à mesurer concrètement les évolutions des conditions de travail perçues par les travailleurs par rapport à la période précédant l'apparition de l'épidémie. Ces descriptions sont éclairées par les trajectoires professionnelles et les conditions d'emploi des individus enquêtés depuis le début de la crise. La collecte de l'enquête a été réalisée par IPSOS du 27 janvier au 7 mars 2021.

Le questionnaire porte sur la durée et les rythmes de travail, l'usage des outils numériques, le télétravail, l'(in)sécurité sanitaire et économique, les exigences émotionnelles, le soutien social au travail, les conflits éthiques, l'articulation vie privée/vie professionnelle, la prévention sur les lieux de travail, etc. Concernant la santé, le questionnaire recueille des éléments sur la santé perçue, les douleurs, les troubles du sommeil, le bien-être psychologique (score Who 5), ainsi que la contamination au Covid-19 et son éventuel lien avec le travail.

L'enquête couvre le champ de l'ensemble des personnes de 20 à 62 ans ayant travaillé au moins une semaine depuis le début de la crise sanitaire. Elle interroge donc en particulier les actifs en activité partielle (ou chômage partiel), ainsi que ceux ayant occupé un emploi au cours de l'année 2020 mais sans emploi au moment de la collecte, afin de décrire les raisons de leur sortie de l'emploi, leur situation actuelle notamment en matière de recherche d'emploi et leurs perspectives.

50 000 personnes ont été tirées au sort dans le fichier Fideli (taxe d'habitation). Afin de réduire le nombre de personnes hors champ, n'ont été retenues que celles ayant perçu un revenu d'activité ou une indemnité chômage en 2018. De ce fait, l'enquête ne couvre pas les nouveaux entrants sur le marché du travail. 24 244 personnes ont répondu (48 %), dont 92 % par internet ; 17 % sont hors champ (elles n'ont pas travaillé depuis le début de la crise sanitaire), 3 % ont un emploi mais sont en activité partielle (dans des secteurs en fermeture administrative comme la culture ou l'hôtellerie-restauration) et 7 % sont au chômage. Dans cette étude, l'analyse porte sur 17 216 personnes en emploi au premier trimestre 2021, et principalement sur les salariés (15 423 répondants). L'échantillon a fait l'objet d'un redressement de la non-réponse et d'un calage sur marges qui lui assure une structure similaire à celle des actifs occupés.

Indicateurs mobilisés

Les indicateurs mobilisés dans les graphiques 1 à 8 sont des moyennes des réponses aux questions portant sur l'évolution des conditions par rapport à l'avant crise sanitaire. Les questions et modalités retenues sont présentées dans le tableau A.

TABLEAU A | Description des indicateurs étudiés

	Questions Par rapport à l'avant crise sanitaire ...	Modalités		
		Dégradation	Stabilité	Amélioration
Durée du travail	... aujourd'hui, travaillez-vous chaque semaine ...	Plus longtemps	Ni plus ni moins longtemps	Moins longtemps
Horaires décalés (soir, nuit, très tôt le matin)	... aujourd'hui, travaillez-vous en horaires décalés ...	Plus souvent	Ni plus ni moins souvent	Moins souvent
Intensité du travail	... travaillez-vous sous pression ...	Plus souvent	Ni plus ni moins souvent	Moins souvent
	... devez-vous penser à trop de choses à la fois ...	Plus souvent	Ni plus ni moins souvent	Moins souvent
	... devez-vous interrompre vos tâches ...	Plus souvent	Ni plus ni moins souvent	Moins souvent
	... recevez-vous des indications contradictoires ...	Plus souvent	Ni plus ni moins souvent	Moins souvent
Objectifs chiffrés	... vos objectifs ont-ils été adaptés ?	Non	Pas d'objectifs chiffrés, précis	Oui
Autonomie, marges de manœuvre	... devez-vous prendre des initiatives...	Moins souvent	Ni plus ni moins souvent	Plus souvent
	... concernant votre charge de travail, avez-vous...	Moins d'influence	Ni plus ni moins d'influence	Moins souvent
	... vous pouvez développer vos compétences professionnelles ...	Moins qu'avant	Ni plus ni moins qu'avant	Plus qu'avant
	... vous pouvez organiser vous-même votre travail ...	Moins qu'avant	Ni plus ni moins qu'avant	Plus qu'avant
Coopération, soutien social	... votre supérieur vous aide...	Moins qu'avant	Ni plus ni moins qu'avant	Plus qu'avant
	... vous recevez de l'aide dans votre travail...	Moins qu'avant	Ni plus ni moins qu'avant	Plus qu'avant
	... votre travail est reconnu ...	Moins qu'avant	Ni plus ni moins qu'avant	Plus qu'avant
Exigences émotionnelles	... vous arrive-t-il d'être bouleversé, secoué, ému ...	Plus souvent	Ni plus ni moins souvent	Moins souvent
	... ressentez-vous des tensions avec le public...	Plus souvent	Ni plus ni moins souvent ou pas de contact avec le public	Moins souvent
Conflits de valeurs	... devez-vous faire des choses que vous désapprouvez...	Plus souvent	Ni plus ni moins souvent	Moins souvent
	... pour faire correctement votre travail, avez-vous des moyens...	Moins adaptés	Inchangés	Mieux adaptés
Sens du travail	... diriez vous que le sentiment que votre travail est utile ...	A diminué	Est resté le même	S'est renforcé
	... ressentez-vous la fierté du travail bien fait ...	Moins souvent	Ni plus ni moins souvent	Plus souvent
Insécurité de l'emploi	... craintes pour votre emploi sont maintenant ...	Plus fortes	Ni plus ni moins fortes	Moins fortes

Source : Dares, enquête TraCov.

Encadré 2 • Typologie de l'évolution des conditions de travail pendant la crise sanitaire

L'enquête TraCov fournit de nombreuses informations qualitatives sur l'évolution et le niveau actuel des conditions de travail et des risques psychosociaux. Elles sont synthétisées en menant :

- une analyse des correspondances multiples (ACM) sur les modalités des variables en évolution et en niveau des conditions de travail, dites variables actives ;
- puis, une classification ascendante hiérarchique (CAH) sur les coordonnées factorielles des individus.

Les quatre groupes étudiés ici (dénommés « peu d'impact », « intensification », « dégradation » et « accalmie ») sont identifiés selon les critères classiques de sélection.

Par construction, les différences d'évolution et de niveau des conditions de travail (variables actives) entre les individus sont minimales au sein d'une classe mais maximales entre classes. Les variables supplémentaires (caractéristiques sociodémographiques, conditions d'emploi, secteurs d'activité, état de santé, etc.) permettent de décrire les populations de chacune des classes (tableau B).

Une population est dite « surreprésentée » (resp. sous-représentée) lorsque sa proportion dans un groupe est significativement supérieure (resp. inférieure) à celle de l'ensemble de la population d'intérêt de l'étude, c'est-à-dire les actifs occupés en janvier 2021 hors activité partielle totale ou fermeture administrative. Le seuil de significativité est fixé à 5 %.

TABLEAU A | Composition des groupes d'évolutions des conditions de travail

En %

	Ensemble (100 %)	Groupe d'évolutions des conditions de travail			
		Peu d'impact (54 %)	Intensification (32 %)	Dégradation (11 %)	Accalmie (4 %)
Sexe					
Homme.....	51	54 *	48	45	55 *
Femme.....	49	46	52 *	55 *	45
Classe d'âge					
Moins de 24 ans.....	7	7	6	6	9 *
25 à 34 ans.....	22	20	24 *	27 *	28 *
35 à 44 ans.....	26	24	29 *	29 *	26
45 à 54 ans.....	28	29 *	27	26	26
55 à 62 ans.....	17	20 *	13	12	10
Catégorie socio-professionnelle					
Agriculteurs exploitants.....	1	2 *	1	0	0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises.....	6	7	6	4	6
Cadres et professions intellectuelles supérieures.....	21	18	26 *	30 *	16
Professions intermédiaires.....	26	22	30 *	32 *	25
Employés.....	26	27 *	25	23	29 *
Ouvriers.....	19	25*	13	10	24 *
Secueur d'activité					
Agriculture.....	2	3 *	2	1	1
Industrie.....	13	14 *	11	10	14
Construction.....	6	8 *	5	4	6
Commerce.....	11	10	11	11	11
Transport et entreposage.....	5	6	5	5	5
Hébergement-restauration.....	2	2	2	3	8 *
Santé humaine, action sociale.....	17	15	22 *	16	15
Enseignement.....	9	7	11 *	16 *	5
Info-com, activités financières et d'assurances, activités spécialisées scientifiques et techniques.....	15	14	15	16 *	12
Arts, spectacles, activités récréatives.....	3	4 *	3	3	5 *
Autres services.....	16	17	15	14	18 *
Pratique du télétravail					
Jamais (travail sur site).....	70	73 *	69	59	66
Occasionnelle ou régulière.....	30	27	31	41 *	34 *
Évolution de l'activité de l'établissement					
En hausse.....	28	20	36 *	43 *	22
Stable.....	43	52 *	35	27	38
En baisse.....	29	29	29	30	40 *

Note : une * indique une surreprésentation de la catégorie dans le groupe par rapport à l'ensemble de la population.

Lecture : 54 % des personnes « peu impactées » sont des hommes.

Champ : actifs occupés en janvier 2021 en France métropolitaine, hors activité partielle totale ou fermeture administrative.

Source : Dares, enquête TraCov.

FOCUS | Évolution des conditions de travail et des risques psychosociaux des télétravailleurs pendant la crise sanitaire

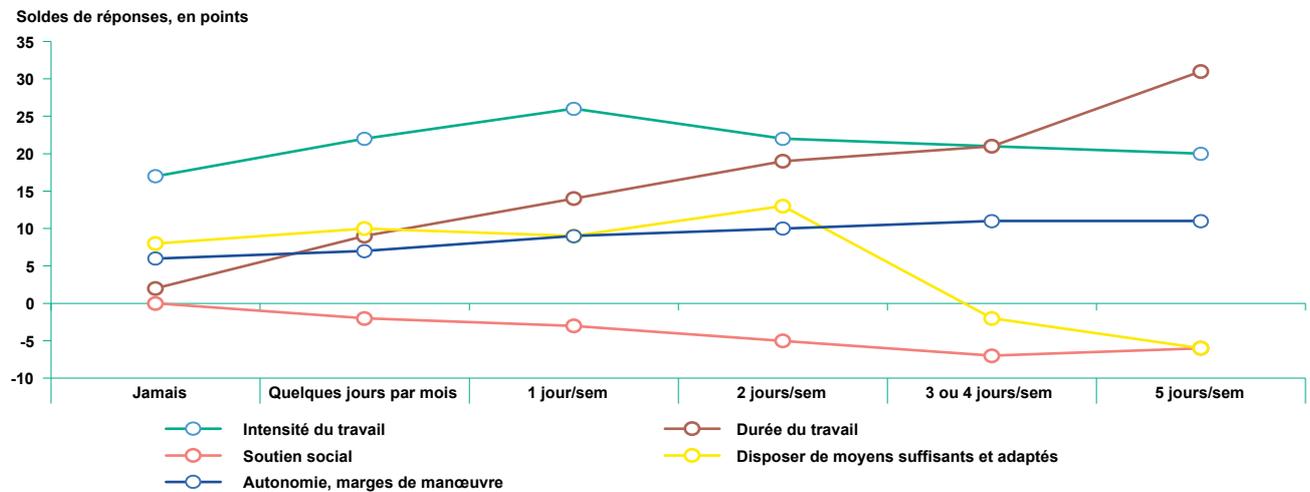
En janvier 2021, 30 % des personnes en emploi télétravaillent au moins quelques jours par mois d'après l'enquête Tracov. Parmi ces télétravailleurs, 48 % ont connu peu de changements dans leurs conditions de travail (groupe « peu d'impact », auquel appartiennent 56 % des non-télétravailleurs) ; 33 % ont connu une nette intensification de leur travail (contre 32 %), 14 % une dégradation d'ensemble (contre 9 %), 4 % une amélioration relative (comme les autres actifs). La crise sanitaire a donc impacté un peu plus les télétravailleurs que les autres actifs¹.

La durée du travail des télétravailleurs s'accroît avec la crise sanitaire, d'autant plus que le nombre hebdoma-

daire de jours en télétravail s'élève. En revanche, l'intensité du travail n'est pas affectée par (graphique a), comme cela était déjà observé avant la crise sanitaire [6]. L'autonomie progresse légèrement avec le recours au télétravail, mais, inversement, le soutien social diminue pour les télétravailleurs intensifs. Les télétravailleurs très réguliers (plus de trois jours par semaine) déclarent également plus souvent que les autres manquer de moyens suffisants ou adaptés pour effectuer correctement leur travail.

Enfin, les télétravailleurs souffrent de troubles de sommeil et de douleurs plus régulièrement qu'avant la crise que les non-télétravailleurs, et cela d'autant plus que le recours au télétravail est intense (graphique b).

GRAPHIQUE A | Évolutions des conditions de travail selon l'intensité de la pratique du télétravail ou au moins une instance élue



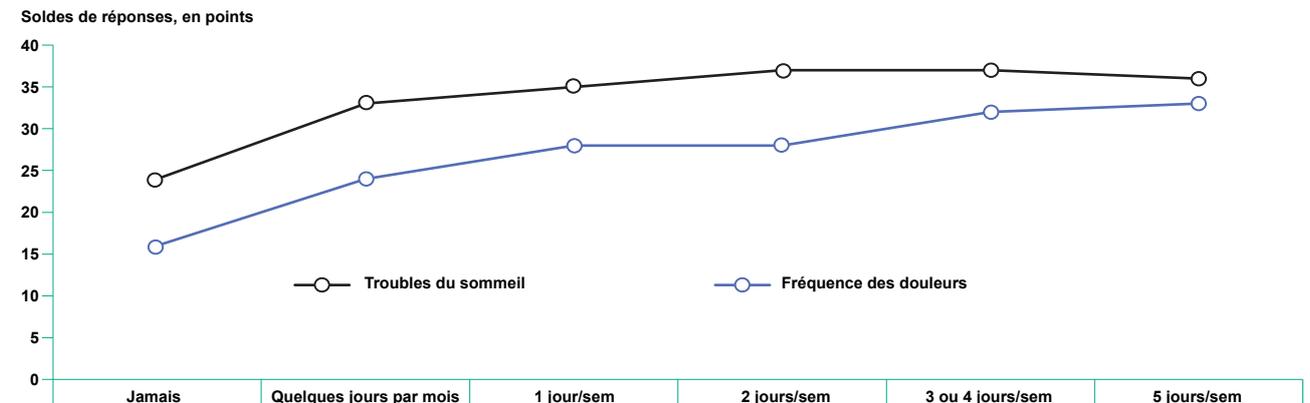
Note : Le solde de réponse d'une variable donnée est défini comme la différence entre le nombre de réponses « en hausse » et le nombre de réponses « en baisse » à la question posée.

Lecture : en janvier 2021, parmi les travailleurs qui télétravaillent 5 jours par semaine, la proportion de ceux qui déclarent travailler de façon plus intense est 21 points plus élevée que l'inverse.

Champ : actifs occupés en janvier 2021, hors activité partielle totale ou fermeture administrative.

Source : Dares, enquête TraCov.

GRAPHIQUE B | Évolution des troubles du sommeil et des douleurs selon l'intensité de la pratique du télétravail



Note : Le solde de réponse d'une variable donnée est défini comme la différence entre le nombre de réponses « en hausse » et le nombre de réponses « en baisse » à la question posée.

Lecture : en janvier 2021, parmi les travailleurs qui télétravaillent 5 jours par semaine, la proportion de ceux qui déclarent des troubles du sommeil plus fréquents est 36 points plus élevée que l'inverse.

Champ : actifs occupés en janvier 2021, hors activité partielle totale ou fermeture administrative.

Source : Dares, enquête Tracov.

¹ Une étude spécifique sur les télétravailleurs sera prochainement publiée.

Pour en savoir plus

- [1] Insee (2021), « [Comptes nationaux trimestriels – résultats détaillés – quatrième trimestre 2020](#) », *Information Rapides* n°51, février.
- [2] Dares (2021), « [Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre pendant la crise sanitaire Covid-19 en mars 2021](#) ».
- [3] Otte L. (2021), « [En 2020, l'activité partielle a concerné tous les secteurs et tous les profils de salariés](#) », *Dares Focus*, n°013, avril.
- [4] Létroublon C. et Daniel C. (2018), « [Le travail en horaires atypiques : quels salariés pour quelle organisation du temps de travail ?](#) » *Dares Analyses*, n°030, juin.
- [5] Dares (2005), « [Contact avec le public : près d'un salarié sur quatre subit des agressions verbales](#) », *Premières Synthèses*, n°15-1, avril.
- [6] Hallépée S. et Mauroux A., (2019), « [Le télétravail permet-il d'améliorer les conditions de travail des cadres ?](#) », *Insee Références*, L'économie et la société à l'ère du numérique.
- [7] Gollac M., Volkoff S. et Wolff L., (2014), [Les conditions de travail](#), *Repères*, n° 301, 3^e édition, La Découverte.
- [8] Coutrot T. et al.(2021), « [Quels sont l'ampleur et les mécanismes de contamination des travailleurs au Covid-19 ?](#) » *Dares Analyses*, n°29..
- [9] Barouhmi M. et al., (2020), « [Les inégalités sociales à l'épreuve de la crise sanitaire : un bilan du premier confinement](#) ». *Insee Références*, France portrait social.

Mikael Beatriz, Marilyne Beque, Thomas Coutrot, Marion Duval,
Louis Erb, Ceren Inan, Amélie Mauroux, Élodie Rosankis (Dares).

Directrice de la publication

Selma Mahfouz

Directrice de la rédaction

Anne-Juliette Bessone

Secrétaires de rédaction

Thomas Cayet, Laurence Demeulenaere

Maquettistes

Guy Barbut, Bruno Pezzali

Mise en page et impression

Dares, ministère du Travail,
de l'Emploi et de l'Insertion

Dépôt légal

à parution

Numéro de commission paritaire

3124 AD. ISSN 2109 – 4128
et ISSN 22674756

Réponses à la demande

dares.communication@travail.gouv.fr

Contact presse

Joris Aubrespin-Marsal
joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr

La Dares est la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion. Elle contribue à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, et plus largement à éclairer le débat économique et social.

dares.travail-emploi.gouv.fr

RETROUVEZ LES DONNÉES DES GRAPHIQUES
ET TABLEAUX SUR NOTRE SITE INTERNET.

